

RÉPONSE D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR) À LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA
DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER UN PROJET DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES
GAZIÈRES DE LA RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

TAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

1. Références : (i) [B-0007](#) p. 9
(ii) [B-0007](#) p. 11
(iii) [B-0006](#) p. 13

Préambule :

- (i) Énergir mentionne :

« **Solution 2** : réfection du revêtement de la conduite de gaz, remplacement des branchements d'immeubles par de nouveaux branchements, renforcement du réseau et installation d'une vanne de sectorisation

Les interventions requises pour cette solution sont les suivantes:

Branchements d'immeubles :

- Renouvellement des branchements d'immeubles

Conduite principale :

- Inspection et remplacement du revêtement;
- Installation d'une nouvelle conduite (renforcement de réseau); et
- Installation d'une vanne de sectorisation. » [nous soulignons]

- (ii) Énergir mentionne :

« **Solution proposée:**

La solution 2 pour le réseau de classe 400 kPa (réfection du revêtement de la conduite de gaz, remplacement des branchements d'immeuble par de nouveaux branchements, renforcement du réseau et installation d'une vanne de sectorisation) ainsi que la solution 1 pour le réseau de classe 1 000 kPa (réfection du revêtement de la conduite de gaz) sont recommandées. » [nous soulignons]

- (iii) Énergir présente le tableau des coûts selon la nature des travaux et indique :

« Les coûts totaux du Projet sont estimés à 6,6 M\$. »

Demandes :

- 1.1 Veuillez préciser les besoins relatifs aux travaux de renforcement du réseau de distribution tels que présentés aux références (i) et (ii).

Réponse :

Tel que mentionné dans la justification du projet, un moratoire sera imposé par la Ville de Montréal sur tout travail dans ce secteur. Il ne sera donc pas possible d'effectuer des travaux d'amélioration ou de développement du réseau gazier dans le secteur couvert par le Projet avant de nombreuses années.

L'installation d'une nouvelle conduite de gaz permettra d'augmenter la pression minimale du réseau d'environ 10 kPa dans ce secteur. De plus, cette nouvelle conduite permettra d'augmenter la capacité résiduelle du réseau de 2 000 m³/h.

- 1.2 Veuillez préciser les coûts relatifs aux travaux de renforcement du réseau qui sont inclus dans les coûts totaux du projet dans le format du tableau présenté à la référence (iii).

Réponse :

Le tableau ci-dessous présente les coûts relatifs aux travaux de renforcement du réseau.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.